

RAPPORT ANNUEL 2024



HERON BAY
BAIE-DES-HÉRONS

111 Hall St.
Dalhousie, NB E8C 1X2
(506) 684-7600
www.heron-bay.ca

reception@baie-des-herons.ca

TABLE DES MATIÈRES

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>2</u>
<u>MESSAGE DU MAIRE</u>	<u>3</u>
<u>AVANT-PROPOS</u>	<u>4</u>
<u>PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ</u>	<u>5</u>
<u>CONSEIL MUNICIPAL</u>	<u>6</u>
Membre du conseil et responsabilité (Tableau 1)	6
<u>RÉMUNÉRATION DU CONSEIL (Tableau 2)</u>	<u>7</u>
<u>RÉUNION DU CONSEIL (Tableau 3)</u>	<u>8</u>
<u>TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION</u>	<u>9</u>
Budget annuel	9
Fonds de fonctionnement général de dépenses totaux	9
<u>DEBENRURES</u>	<u>10</u>
<u>SERVICE DE PROTECTION</u>	<u>11</u>
Subventions	11
Planifier et développer (tableau 4)	11
<u>COLLECTE DE DÉCHETS SOLIDES ET RECYCLAGE</u>	<u>12</u>
<u>TOURISME</u>	<u>13</u>

MESSAGE DU MAIRE

Mot du Maire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec fierté et gratitude que je vous présente ce rapport annuel, reflet fidèle des actions menées par notre municipalité au cours de l'année écoulée. Ce document témoigne de notre engagement constant à faire progresser notre communauté, à renforcer la qualité de vie de chacun et à préparer un avenir durable pour notre territoire.

Je tiens à saluer le travail remarquable de nos équipes municipales, l'engagement des membres du conseil, ainsi que la collaboration précieuse des partenaires et bénévoles locaux. Grâce à cette synergie, nous avons pu relever les défis avec détermination et créativité.

Nous poursuivrons, ensemble, sur cette voie de développement harmonieux, en restant à l'écoute de vos besoins et de vos aspirations. Votre participation, vos idées et votre implication sont essentielles à la vitalité de notre collectivité.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre ville.

Avec mes salutations les plus sincères,

Normand Pelletier



AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur la municipalité de Baie-des-Hérans, notamment, sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, des renseignements détaillés sur le conseil municipal, l'obtention de subventions ainsi que le type et le coût des services fournis.

Les états financiers 2024 vérifiés par Allen Paquet et Arseneau LPP figurent à l'annexe A.

Ce document est public, et peut être consulté au bureau municipal pendant les heures de bureau ou sur notre site www.baiedeshérons.ca.

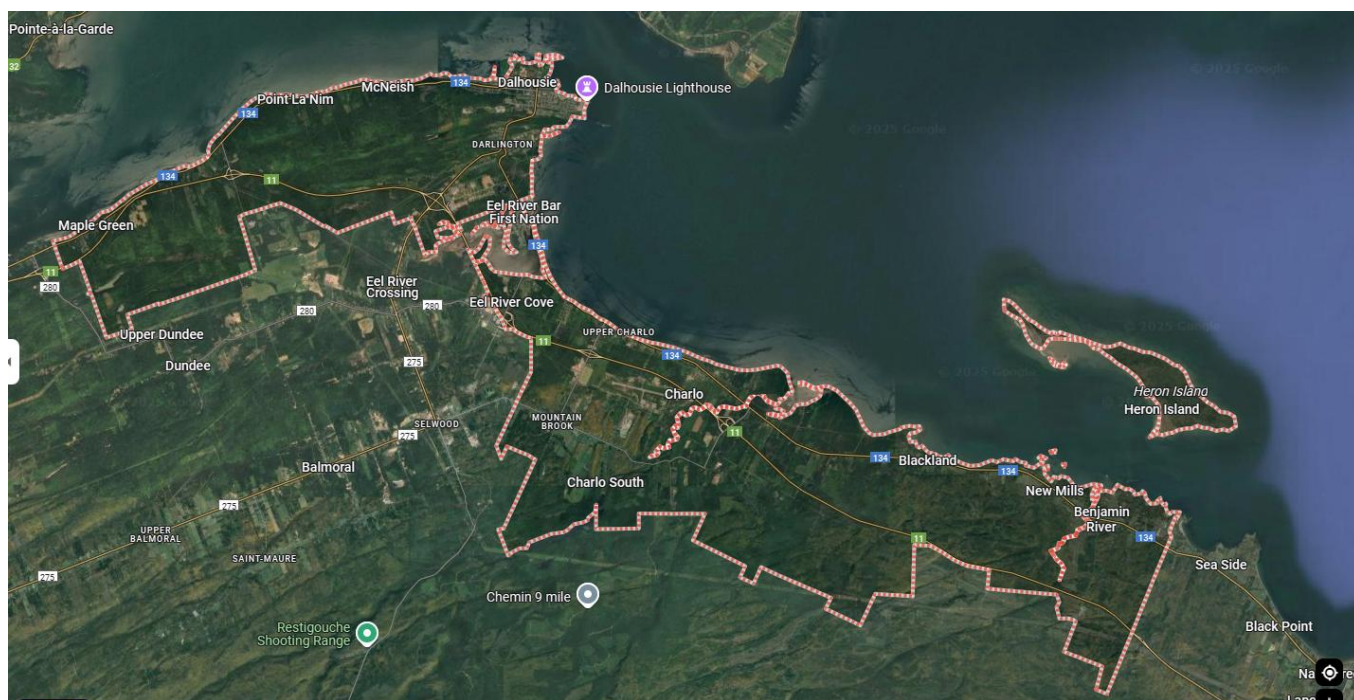


PROFILE DE LA COMMUNAUTÉ

La municipalité de Baie-des-Hérons, située dans le comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick, est la plus au nord de la province. Elle a été constituée en 2023 à la suite d'une réforme de la gouvernance locale, regroupant la ville de Dalhousie, le village de Charlo, ainsi que plusieurs anciens districts de services locaux tels que Dalhousie Junction, Pointe-La-Nim, Blackland, New Mills, Benjamin River et Seaside.

Baie-des-Hérons s'étend sur 15 kilomètres le long de la rivière Restigouche et 30 kilomètres sur la baie des Chaleurs. La région est caractérisée par ses paysages montagneux verdoyants et son eau bleue scintillante, offrant une atmosphère sereine propice aux activités de plein air.

La population de la municipalité est bilingue à près de 50 %, composée de descendants autochtones, acadiens, anglophones, écossais et irlandais. Cette diversité se reflète dans les lieux de culte, tels que les églises catholiques St. John Bosco et St-Jean-Baptiste, ainsi que l'église St. John's United et St John Presbyterian.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Baie-des-Hérons est formé de 7 élus, soit 1 maire et 6 conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en novembre 2022.

MEMBRE DU CONSEIL ET RESPONSABILITÉ

Tableau 1

Normand Pelletier Maire	Denis McIntyre Maire Adjoint	Jean Robert Haché Conseiller	Leigh Walsh Conseiller	Lisa Pelletier Conseillère	Cynthia Good Cormier Conseillère	Ken Chartrand Conseiller
	Services de protection	Parcs, loisirs et culture	Développement Communautaire et d'urbanisme	Personnel et d'arrêtés	Finance et gouvernement général	Travaux publics
	Personnel et d'arrêtés	Finance et gouvernement général	Travaux publics	Services de protection	Parcs, loisirs et culture	Développement Communautaire et d'urbanisme
	Alterné	Alterné	Alterné	Alterné	Alterné	Alterné



RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

Tableau 2

	Honoraires	Relevé de dépense
Maire, Normand Pelletier	42 550 \$	
Maire adjointe, Denis McIntyre	20 850\$	
Conseiller, Jean Robert Hachey	18 725 \$	
Conseiller, Leigh Walsh	18 725 \$	
Conseillère, Lisa Pelletier	18 725 \$	
Conseillère, Cynthia Good Cormier	18 725\$	
Conseiller, Ken Chartrand	18 725\$	

De plus, le conseil et les employés se voient rembourser un minimum de 20 \$ pour le petit-déjeuner, de 25 \$ pour le dîner et de 35 \$ pour le souper ou de 80 \$ par jour pour les repas quand ils sont en service loin de la municipalité et les frais de véhicules personnels sont remboursés à un taux de 0,55 \$ / km.



RÉUNION DE CONSEIL

Toutes les réunions du conseil se tiennent à l'hôtel de Ville au 111 Hall St. Dalhousie. Toutes les réunions de comité et publique sont ouvertes au public. La réunion mensuelle de comité a lieu le deuxième lundi du mois et les réunions régulières le troisième lundi du mois.

Tableau 3

DATE DES RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2024 AVEC PRÉSENCE

DATES	REUNIONS	Maire Normand Pelletier	Maire adjoint Denis McIntyre	Conseiller Jean Robert Haché	Conseiller Leigh Walsh	Conseillère Lisa Pelletier	Conseillère Cynthia Good- Cormier	Conseiller Ken Chartrand
8 janvier	Comité							
15 janvier	Régulière							
12 février	Comité							
20 février	Régulière							
11 mars	Comité							
18 mars	Régulière							
8 avril	Comité							
15 avril	Régulière							
13 mai	Comité							
21 mai	Régulière							
10 juin	Comité							
17 juin	Régulière							
12 août	Comité							
19 août	Régulière							
9 septembre	Comité							
16 septembre	Régulière							
15 octobre	Comité							
21 octobre	Régulière							
12 novembre	Comité							
18 novembre	Régulière							
9 décembre	Comité							
16 décembre	Régulière							

ABSENT	
PRESENT	

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2024, l'assiette fiscale de Baie-des-Hérons était de 450 253 589 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de :

Charlo – 1.4986

Dalhousie – 1.7249

DSL Chaleur – 0.9239

DSL Pointe La Nim – 0.8554

DSL Dalhousie Junction – 0.9149

De plus, la municipalité fournit des services d'eau et d'égout. Les frais de résidence par année en 2024 pour Dalhousie étaient de 703\$ et pour Charlo 645\$.

Budget annuel

En 2024, le conseil a adopté, un budget de fonctionnement général de 9 308 193\$. 2024 a entraîné un excédent de 130 775\$ dans le budget de fonctionnement général. La ville dispose également d'un budget de fonctionnement pour les services d'évacuation des eaux et des eaux usées, ce qui a entraîné un déficit de 50 840\$. Le fond d'électricité a entraîné un surplus de 56 495\$.

Fonds de fonctionnement général de dépenses totaux

Services généraux du gouvernement : 1 536 091\$

Services de protection : 1 758 103\$

Services de transport : 3 931 397\$

Service de développement environnemental 499 699\$

Services de santé environnementale 500 073\$

Services récréatifs et culturels 1 661 433\$

Service d'eau et d'égout 2 009 467\$

Déventures

Eaux et égoûts

	Montant	Durée	Fin
Hygiène environnementale	\$536,000	15 ans	2036
Hygiène environnementale	\$300,000	20 ans	2039
Hygiène environnementale	\$577,000	10 ans	2031
Hygiène environnementale	\$585,000	10 ans	2031
Hygiène environnementale	\$100,000	10 ans	2026
Hygiène environnementale	\$1,259,000	10 ans	2028
Total	\$3,357,000		

General

Services protection	\$700,000	15 ans	2039
Services protection	\$170,000	10 ans	2028
Total	\$870,000		

Services récréatifs	\$150,000	7 ans	2029
---------------------	-----------	-------	------

services transports	\$50,000	10 ans	2028
services transports	\$500,000	15 ans	2039
services transports	\$400,000	10 ans	2033
Services transports	\$100,000	10 ans	2029
services transports	\$50,000	10 ans	2028
services transports	\$200,000	10 ans	2029
services transports	\$169,000	5 ans	2025
services transports	\$450,000	10 ans	2025
Total	\$1,919,000		

Électricité			
turbine	\$700,000	1 ans	2032

SERVICES DE PROTECTION

Le service de police est fourni grâce à un contrat conclu avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le service de la GRC. Les coûts des services de la GRC sont répartis sur une région en fonction de la population et de l'assiette fiscale.

La brigade d'incendie de Charlo est composée de 24 pompiers rémunérés sur appel sous la direction du chef pompier, M. Eric Robichaud.

La brigade d'incendie de Dalhousie est composée de 25 pompiers rémunérés sur appel sous la direction du chef pompier, M. Roger Smith.

Les membres du comité des mesures d'urgence ont reçu la formation de base des mesures d'urgence (EMO) et certains ont reçu la formation « gestionnaire de site de sinistre », du centre d'opération des mesures d'urgence et de la gestion de l'information des médias en situation d'urgence.

Le contrôle animalerie dans la municipalité est effectué en collaboration avec la SPCA, en vertu d'un contrat payable mensuellement.

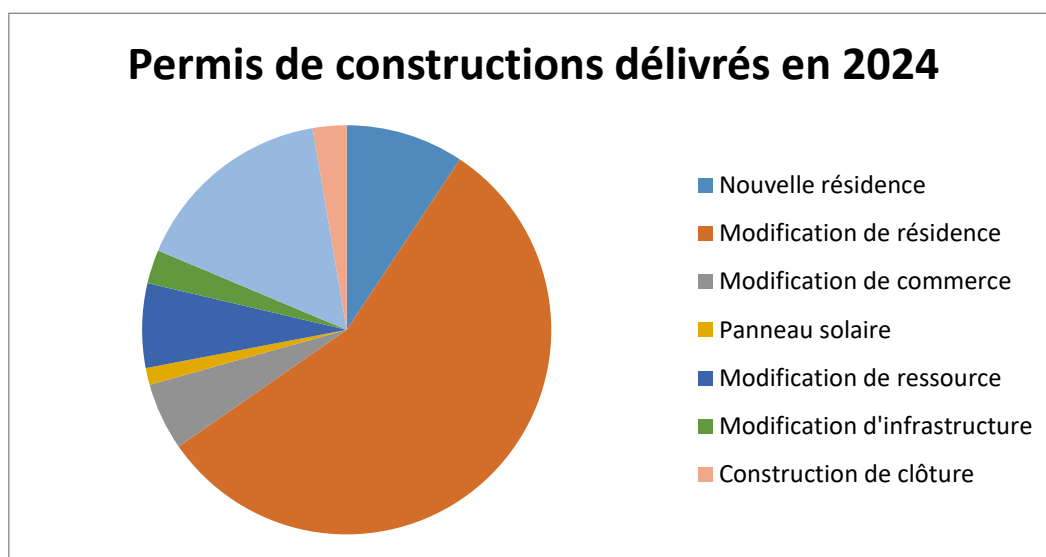
SUBVENTIONS

La municipalité a accordé une subvention de 200 00\$ au Récréaplex et une subvention de 42 299\$ à l'aéroport régional de Charlo.

PLANIFIER ET DÉVELOPPER

La municipalité de Baie-des-Hérons a délivré 85 permis de construction en 2024.

Tableau 4



COLLECTE DE DÉCHETS SOLIDES ET RECYCLAGE

Résidents de Dalhousie, Pointe La Nim, Dalhousie Junction, Blackland à Seaside (Ch. McNeil) le service de ramassage d'ordure se fait à l'intervalle d'une semaine déchet et d'une semaine recyclage sauf l'été nous avons l'horaire d'été qui est de 2 semaines déchets et d'une semaine recyclage à partir du mois de juin à septembre inclusivement.

Résidents de Charlo, le service ramassages des ordures est d'une fois par semaine soit, les jeudis. Une semaine déchet et une semaine recyclage, sauf l'horaire d'été nous avons le ramassage de déchet toute les semaines et recyclage au 2 semaine donc une semaine que les deux bacs seront placer au bord de la route, ceci est du mois de juin à septembre inclusivement.

Les trois municipalités de, Charlo, Balmoral et Atholville ce sont procurer un camion a ordure et un employé à temps plein fut engager afin de faire la collecte dans chaque municipalité et ensuite les déchets/recyclage sont transportés a/ou station de transfert de la Commission des services régionaux à Campbellton.

Nous avons un nettoyage de printemps pour les articles ménagers une fois par année au printemps.



Recycle Restigouche
Restigouche Regional Service Commission

TOURISME

L'industrie du tourisme continue de jouer un rôle important dans l'économie en termes de revenue des entreprises de la région ainsi d'une création d'emploi.

